



# Syndicat Intercommunal Mare et Libron

## Rapport annuel sur le **Prix** et la **Qualité** du **Service public**

### Exercice 2018

## Assainissement collectif

## Service en Régie

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2018 présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

## **Table des matières**

1.	Caractérisation technique du service .....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	3
1.4.	Nombre d'abonnés .....	4
1.5.	Volumes facturés .....	4
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents .....	5
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) .....	5
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	5
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	6
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	12
1.10.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration .....	12
1.10.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	12
2.	Tarifification de l'assainissement et recettes du service.....	13
2.1.	Modalités de tarification .....	13
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	14
2.3.	Recettes.....	15
3.	Indicateurs de performance .....	16
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1).....	16
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	16
3.3.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3) .....	18
4.	Financement des investissements.....	19
4.1.	Montants financiers.....	19
4.2.	Etat de la dette du service .....	19
4.3.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux .....	19
4.4.	Présentation des programmes de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	19
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	20
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	20
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT).....	20
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	21

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau intercommunal

- Nom de la collectivité : Syndicat Intercommunal Mare et Libron
- Caractéristiques Syndicat Mixte, Assainissement à la carte
- Compétences liées au service : Collecte, Transport et Dépollution des eaux usées
- Territoire desservi. Communes adhérentes au service :
  - Caussiniojols,
  - Faugères,
  - Roquessels,
  - Rosis,
  - Saint-Geniès-de-Varensal,
  - Saint-Nazaire-de-Ladarez
- Il n'y a pas de CCSPL
- Existence d'un zonage pour les communes suivantes :
  - Faugères,
  - Roquessels,
  - Rosis,
  - Saint-Geniès-de-Varensal,
  - Saint-Nazaire-de-Ladarez
- Existence d'un règlement de service. Approuvé en Comité Syndical le 16/01/2018.

## 1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Régie à autonomie financière.

## 1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 1 373 habitants au 31/12/2018.

## 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 1 002 abonnés au 31/12/2018.

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Communes	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2018	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2018	Nombre total d'abonnés au 31/12/2018
Caussiniojols	109	0	109
Faugères	237	0	237
Roquessels	78	0	78
Rosis	236	0	236
Saint-Geniès-de-Varensal	108	0	108
Saint-Nazaire-de-Ladarez	234	0	234
<b>Total</b>	<b>1 002</b>	<b>0</b>	<b>1 002</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 1 002.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 0,05 abonnés/km) au 31/12/2018.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,37 habitants/abonné au 31/12/2018.

## 1.5. Volumes facturés



Communes	Volumes facturés durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>
Caussiniojols	7 022
Faugères	15 938
Roquessels	4 165
Rosis	12 027
Saint-Geniès-de-Varensal	8 571
Saint-Nazaire-de-Ladarez	13 594
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>61 317</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

## 1.6. *Détail des imports et exports d'effluents*



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>
Total des volumes exportés	0
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>
Total des volumes importés	0

## 1.7. *Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)*



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2018.

## 1.8. *Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert*



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements
- 21.757 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements

Communes	Réseau de collecte en ml
Caussiniojous	7 022
Faugères	4700
Roquessels	1980
Rosis	3171
Saint-Geniès-de-Varensal	2206
Saint-Nazaire-de-Ladarez	7000
<b>Total du réseau de collecte en ml</b>	<b>21 757</b>

Soit un linéaire de collecte total de 21,757 km

0 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

## 1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 6 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : STEU de St-Nazaire de Ladarez  
 Code Sandre de la station : 060934279001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Lit bactérien									
Date de mise en service		01/01/1965									
Commune d'implantation		Saint-Nazaire-de-Ladarez (34279)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		550									
Nombre d'abonnés raccordés		234									
Nombre d'habitants raccordés		320									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		90									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Rau de Landeyran							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		40				OU		-			
DCO		120				OU		-			
MES		30				OU		-			
NGL		-				OU		-			
NTK		-				OU		-			
pH		-				OU		-			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-				OU		-			
Pt		-				OU		-			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
11/12/2018	OUI	12	96	66	90	10	95	22.28	-	5.91	20
11/12/2018	NON	NON conformité en bactériologie due à un dysfonctionnement sur le traitement UV.									

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

**STEU N°2 : STEU de Roquessels-Castelsec**  
Code Sandre de la station : 060934234002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement		Fosse toutes eaux et champ d'épandage									
Date de mise en service		01/01/2006									
Commune d'implantation		Roquessels (34234)									
Lieu-dit		Castelsec									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		50									
Nombre d'abonnés raccordés		26									
Nombre d'habitants raccordés		35									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		8									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Sol							
		Nom du milieu récepteur		Sol							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		-				OU		-			
DCO		-				OU		-			
MES		-				OU		-			
NGL		-				OU		-			
NTK		-				OU		-			
pH		-				OU		-			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-				OU		-			
Pt		-				OU		-			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan 24 h en 2018											

**STEU N°3 : STEU de Roquessels-bourg**  
Code Sandre de la station : 060934234001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement		Fosse toutes eaux et champ d'épandage											
Date de mise en service		01/08/1991											
Commune d'implantation		Roquessels (34234)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		200											
Nombre d'abonnés raccordés		52											
Nombre d'habitants raccordés		70											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		30											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		ruisseau du Pas de Lièvre									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		-				OU		-					
DCO		-				OU		-					
MES		-				OU		-					
NGL		-				OU		-					
NTK		-				OU		-					
pH		-				OU		-					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-				OU		-					
Pt		-				OU		-					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan 24h en 2018													

**STEU N°4 : STEU de St-Geniès de Varensal**  
Code Sandre de la station : 060934257001

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement		Fosse toutes eaux et champ d'épandage									
Date de mise en service		01/01/1991									
Commune d'implantation		Saint-Geniès-de-Varensal (34257)									
Lieu-dit		Village									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		100									
Nombre d'abonnés raccordés		38									
Nombre d'habitants raccordés		52									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		20									
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Sol							
		Nom du milieu récepteur		Sol							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou		Rendement (%)						
DBO <sub>5</sub>	35		OU		60						
DCO	200		OU		60						
MES	-		OU		50						
NGL	-		OU		-						
NTK	-		OU		-						
pH	-		OU		-						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-		OU		-						
Pt	-		OU		-						
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan 24h en 2018											

**STEU N°5 : STEU de Faugères**  
Code Sandre de la station : 060934096001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lit bactérien								
Date de mise en service			01/07/1997								
Commune d'implantation			Faugères (34096)								
Lieu-dit			Bourg								
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			500								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			100 et 30kg/j de DBO5 1 bilan 24h tous les deux ans								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			ruisseau la Rivière					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		OU				60			
DCO		200		OU				60			
MES		-		OU				50			
NGL		-		OU				-			
NTK		-		OU				-			
pH		-		OU				-			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-		OU				-			
Pt		-		OU				-			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan 24h en 2018											

**STEU N°6: STEU de Rosis-Andabre**  
Code Sandre de la station : 060934235001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement			Filtres Plantés								
Date de mise en service			01/01/2009								
Commune d'implantation			Rosis (34235)								
Lieu-dit			Andabre								
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			600								
Nombre d'abonnés raccordés			184								
Nombre d'habitants raccordés			252								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			120								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			La Mare					
Polluant autorisé			Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>			35			OU			60		
DCO			125			OU			60		
MES			35			OU			50		
NGL			-			OU			-		
NTK			-			OU			-		
pH			-			OU			-		
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			-			OU			-		
Pt			-			OU			40		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
06/06/2018		OUI		Pas de rejet dans le milieu à cette période. Débit nul.							

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

## 1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2018 en tMS
STEU de St-Nazaire de Ladarez (Code Sandre : 060934279001)	0
STEU de Roquessels-Castelsec (Code Sandre : 060934234002)	0
STEU de Roquessels-bourg (Code Sandre : 060934234001)	0
STEU de St-Géniès de Varensal (Code Sandre : 060934257001)	0
STEU de Faugères (Code Sandre : 060934096001)	2.5
STEU de Rosis-Andabre (Code Sandre : 060934235001)	0
<b>Total des boues produites</b>	<b>0</b>

### 1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2018 en tMS
STEU de St-Nazaire de Ladarez (Code Sandre : 060934279001)	0
STEU de Roquessels-Castelsec (Code Sandre : 060934234002)	0
STEU de Roquessels-bourg (Code Sandre : 060934234001)	0
STEU de St-Géniès de Varensal (Code Sandre : 060934257001)	0
STEU de Faugères (Code Sandre : 060934096001)	0
STEU de Rosis-Andabre (Code Sandre : 060934235001)	0
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>0</b>

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2018 et 01/01/2019 sont les suivants :

	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	2 000 €	2 000 €
Participation aux frais de branchement	Entreprise agréée	Entreprise agréée

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs 2018	Caussiniojols	Faugères	Roquessels	Rosis	St Geniès de Varenal	St Nazaire de Ladarez	Tarif moyen (prorata/ab.)
<b>Part de la collectivité</b>							
Part fixe (€ HT/an)							
Abonnement <sup>(1)</sup>	10,00 €	17,15 €	25,00 €	65,45 €	65,45 €	10,00 €	31,49 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )							
Part variable	0,60 €/m <sup>3</sup>	0,945 €/m <sup>3</sup>	0,60 €/m <sup>3</sup>	1,0455 €/m <sup>3</sup>	1,0455 €/m <sup>3</sup>	0,60 €/m <sup>3</sup>	0,8479 €
<b>Taxes et redevances</b>							
Taxes							
Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %
Redevances							
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,16 €/m <sup>3</sup>	0,16 €/m <sup>3</sup>	0,16 €/m <sup>3</sup>	0,16 €/m <sup>3</sup>	0,16 €/m <sup>3</sup>	0,16 €/m <sup>3</sup>	0,16 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 16/01/2018 effective à compter du 16/01/2018 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 16/01/2018 effective à compter du 16/01/2018 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.
- Les frais de branchement sont fixés par les entreprise agréées en fonction de chaque situation.

## 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2018 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type 2018 120 m <sup>3</sup>	Caussiniojols	Faugères	Roquessels	Rosis	St Geniès de Varsenal	St Nazaire de Ladarez	Tarif moyen (prorata/ab.)
<b>Part de la collectivité</b>							
Part fixe annuelle	10,00 €	17,50 €	25,00 €	65,45 €	65,45 €	10,00 €	31,49 €
Part proportionnelle	72,00 €	113,40 €	72,00 €	125,46 €	125,46 €	72,00 €	101,75 €
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	82,00 €	130,90 €	97,00 €	190,91 €	190,91 €	82,00 €	133,24 €
<b>Taxes et redevances</b>							
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	19,20 €	19,20 €	19,20 €	19,20 €	19,20 €	19,20 €	19,20 €
TVA	10,12 €	15,01 €	11,62 €	21,01 €	21,01 €	10,12 €	15,24 €
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	29,32 €	34,21 €	30,82 €	40,21 €	40,21 €	29,32 €	34,44 €
<b>Total prix 120 m<sup>3</sup></b>	<b>111,32 €</b>	<b>165,11 €</b>	<b>127,82 €</b>	<b>231,12 €</b>	<b>231,12 €</b>	<b>111,32 €</b>	<b>167,68 €</b>
<b>Total Prix TTC/m3</b>	<b>0,93 €</b>	<b>1,38 €</b>	<b>1,07 €</b>	<b>1,93 €</b>	<b>1,93 €</b>	<b>0,93 €</b>	<b>1,40 €</b>

La fréquence de la facturation :

Caussiniojols : Facturation semestrielle par la Société SAUR.

Faugères : Facturation semestrielle par la Société SAUR

Roquessels : Facturation semestrielle par la Société SAUR

Rosis : Facturation annuelle par la Régie du SIML

Saint Geniès de Varsenal : Facturation annuelle par la Régie du SIML

Saint Nazaire de Ladarez : Facturation semestrielle par la Société SAUR

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Pour l'exercice 2018 les tarifs n'ont pas été modifiés par rapport à l'année précédente.

### 2.3. Recettes



#### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €
Redevance eaux usées usage domestique	96 875
Redevance eaux usées usage non domestique	0
Recette pour boues et effluents importés	0
Régularisations (+/-)	0
<b>Total recettes de facturation</b>	<b>96 875</b>
Recettes de raccordement PFAC	4 000
Prime de l'Agence de l'Eau	9 296
Recettes liées aux travaux	0
<b>Total autres recettes</b>	<b>13 296</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>110 171</b>

Recettes globales : Total des recettes du service assainissement au 31/12/2018 : 110 171 €

## 3. Indicateurs de performance

### 3.1. *Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif* (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2018, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 1 002 abonnés potentiels.

### 3.2. *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux* (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Non	0
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Non	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		30%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	30%	0
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	___%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>15</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 15 pour l'exercice 2018.

### 3.3. **Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)**



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Pour l'exercice 2018, il n'y a pas eu de boue évacuée.

## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers



	Exercice 2018
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	STEP La Caumette et Soumarte 303 212 €
Montants des subventions en €	227 409 €
Montants des contributions du budget général en €	75 803 €

### 4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2018
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		393 892.45 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	18 879.13 €
	en intérêts	13882.65 €

### 4.3. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Schéma directeur d'assainissement de Roquessels	20 080

### 4.4. Présentation des programmes de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Réhabilitation du réseau d'eaux usées La Vernède – Saint Nazaire	2018	21 186

## **5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### **5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)**



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2018, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance et en a accordé 0. 0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2018.

### **5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)**



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
Pas de bénéficiaire	0

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2018
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	1 373
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	0
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	1,4
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	15
P203.3	Stations < à 200 EH	-
P204.3	Stations < à 200 EH	-
P205.3	Stations < à 200 EH	-
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Pas de boue évacuée
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0

Lu le 09 juillet 2019

de Président,

Jean-Luc FALIP



Envoyé en préfecture le 16/07/2019

Reçu en préfecture le 16/07/2019

Affiché le



ID : 034-200068617-20190709-RPQS2018EUREGIE-AU